



Association Calédonienne de Certification Biologique

Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 29 juin 2019 – de 14h30 à 18h00
Boulouparis – Ancienne cantine

Rédacteur : Pierre Migot

Présents et représentés : 121 adhérents sur les 169 à jour de cotisation

Ordre du jour validé par les participants :

- Bilans moral et financier 2018
- Perspectives 2019
- Questions diverses

Le président Franck SOURY – LAVERGNE ouvre les travaux de la 10^{ème} Assemblée Générale Ordinaire en rappelant les grands événements de 2018 et les perspectives pour 2019.

L'assemblée générale sera organisée en 3 temps.

Le premier sera consacré au rapport financier présenté par le trésorier et le Commissaire aux Comptes présent pour l'occasion.

Un second permettra à chacun de s'approprier les actions et activités de Biocaledonia en 2018 à travers 5 ateliers (Animation Province des Iles Loyautés, animation Province Nord, animation Province Sud, Certification, vie associative-budget-perspectives 2019).

Et enfin un troisième temps formel de vote des résolutions.

1. Bilan Financier 2018

Le bilan financier est présenté par le trésorier de l'association Philippe GONTARD et par le Commissaire aux Comptes, Olivier DABOUT.

Les difficultés pointées en 2017 ont été solutionnées en 2018 suivant les préconisations formulées.

Le véhicule présent Ouvéa n'a pas été restitué comme convenu et l'ibus HNAWEONGO répond de ses actes devant la gendarmerie à qui le dossier a été confié malheureusement.

Le broyeur à végétaux a été vendu en mai 2019 à l'association Arbofruits.

Mais cela montre la bonne gestion par Biocaledonia et ses dirigeants des subventions publiques qui lui sont attribuées. Le Commissaire aux Comptes lit à l'assemblée une partie de son rapport qui a été remis aux adhérents avec l'invitation à l'assemblée générale ordinaire.

Les difficultés financières sont aujourd'hui estompées et l'affectation du report à nouveau de 3 665 000 F cfp en report à nouveau est demandé à l'assemblée.

Comme présenté, le vote s'effectuera après la présentation du rapport d'activité 2018.

Aussi, le directeur propose au vote les résolutions suivantes :



Association Calédonienne de Certification Biologique

Résolution 1 : approbation du bilan financier 2018 avec affectation du résultat de 3 665 000 Fcfp en report à nouveau

0 voix contre – 121 voix pour - 0 abstention

Résolution 2 : approbation des comptes 2018

0 voix contre – 121 voix pour - 0 abstention

Résolution 3 : Quitus au conseil d'administration et aux dirigeants

0 voix contre – 121 voix pour - 0 abstention

2. Bilan Activité 2018

Les salariés et un administrateur, membre d'un des GL représentés, ont présenté leurs activités 2018 et l'activité de l'association. Les groupes formés ont ainsi pu tourner sur 5 ateliers où pendant 30 mn ils ont pu échanger entre eux mais aussi avec les animateurs et administrateurs. De ces échanges, nous relevons des éléments intéressants à conserver pour discussion prochainement.

Globalement, les adhérents ont été satisfaits de la présentation originale du rapport d'activité qui leur a été proposée.

Le directeur propose de voter l'approbation du rapport d'activité présenté en ateliers.

Résolution 4 : approbation du rapport d'activité 2018

0 voix contre – 121 voix pour - 0 abstention

3. Budget Prévisionnel 2019 et Perspectives

Comme présenté en atelier, le BP 2019 confirme la tendance de 2018 et une baisse de subventions. De nouveaux projets, tels PROTEGE, devraient permettre de réaliser quelques actions ciblées non présentées dans le BP2019.

La validation des documents internes et du process de mises à jour fera partie des dossiers prioritaires tout comme l'écriture des cahiers des charges ou guide lines par filière. Ce dernier projet fait partie des actions qui devraient être financées par PROTEGE.

Le directeur propose de voter la résolution concernant le BP 2019 et les perspectives discutées en atelier.

Résolution 5 : approbation du budget prévisionnel 2019 et des perspectives

0 voix contre – 121 voix pour - 0 abstention

4. Conseil d'Administration

Conformément à la modification des statuts intervenus dans la matinée du 29 juin 2019 en AGE de Biocalédonia, le Conseil d'Administration élu en fin de matinée du 29 juin a été validé par l'assemblée générale ordinaire.

La résolution est tout de même proposée au vote par le directeur.

- Président : Franck SOURY LAVERGNE
- Vice-Président : Thomas CARLEN
- Trésorier : Mickaël SANSONI
- Vice-Trésorier : Daniel MENDU
- Secrétaire : Albert PIOUS
- Vice-Secrétaire : Pierre WAÏMADRA
- Membre du Conseil d'administration
- Cécile THION
- Simon BICIW
- Charles SALO
- Aaron MAGNIN

Résolution 6 : approbation du conseil d'administration
o voix contre – 121 voix pour - o abstention

Fait à Nouméa, le 1 juillet 2019

Président



Secrétaire



